

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE  
TENUE LE 18 mars à 19h00 en présentiel

PRÉSENCES

Mathieu Gagnon - président	Nathalie Thibault
Sophie Megret- vice-présidente	Manon Labonne
Marie-Pier Breton	Isabelle Sauvé
Béatrice Dagrain	Sandra Pimparé
Nancy Laplante	
Émilie Léger	Nathalie Morand - directrice

1. Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte à 19h02 par M. Mathieu Gagnon. Le quorum est atteint.

2. Choix d'un secrétaire de réunion

Nathalie Morand se propose pour être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Marie-Pier Breton propose l'adoption de l'ordre du jour.**

**C.E. 2024-2025-27**

4. Parole au public

Aucun public présent

5. Lecture et adoption du procès verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024

5.1 Lecture et adoption

**Manon Labonne propose l'adoption du procès-verbal.**

**C.E. 2024-2025-28**

5.2 Suivi au procès-verbal

La direction indique que le calendrier scolaire 2025-26 du CSSMI correspond aux éléments que le conseil d'établissement avaient favorisé lors de la consultation.

Le calendrier propre à l'école de la Clairière sera présenté au CE lors d'une prochaine séance.

6. Planification 3<sup>e</sup> cycle

**Sophie Megret propose l'approbation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle** pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle telle que proposée par l'équipe enseignante.

**C.E. 2024-2025-29**

## 7. Suivi budgétaire

### 7.1 Ristourne - photos

Nathalie Morand informe les membres qu'une somme de 516,19\$ a été remise à l'école en ristourne pour les photos scolaires. Le tout a été déposé dans les fonds spéciaux de l'école.

### 7.2 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Les membres n'ont pas de demande de remboursement à faire pour cette séance.

### 7.3 Demande des finissants

Le comité organisateur de la fête des finissants demande au conseil d'établissement une somme tirée des fonds spéciaux pour financer les différentes activités prévues. Le comité propose une somme de 815\$ ce qui correspond à 14\$ par élève finissant, c'est-à-dire le même montant par élève qu'en 2023-2024.

**Émilie Léger propose l'approbation de la demande des finissants.**

**C.E. 2024-2025-30**

### 7.4 Demande du comité « La Clairière en folie »

Le comité « La Clairière en folie » demande au conseil d'établissement une autorisation pour dépenser une somme de 2000\$ des fonds spéciaux pour financer les différentes activités prévues, étant donné que la campagne de financement ayant pour but de financer cet événement aura lieu seulement à la fin mai. La somme de 2000\$ correspond au montant habituellement recueilli dans le cadre des campagnes de financement de l'école.

**Sophie Megret propose l'approbation de la demande du comité « La Clairière en folie ».**

**C.E. 2024-2025-31**

## 8. Choix du photographe 2025-2026

Il est proposé de travailler à nouveau avec la compagnie EnfantClik en 2025-2026 étant donné les commentaires généralement positifs reçus.

**Sandra Pimparé propose l'approbation de cette compagnie de photographie.**

**C.E. 2024-2025-32**

## 9. Sorties et activités éducatives

Le tableau des sorties et des activités est présenté aux membres du conseil d'établissement.

**Nathalie Thibault propose l'approbation des sorties et des activités présentées dans le tableau aux numéros 21 à 23.**

**C.E. 2024-2025-33**

## 10. Activités pédagogiques avec contributions facultatives des parents

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement.

## 11. Levée de fonds/Activités de financement

La campagne de financement 2024-2025 de l'école est présentée, soit une course des couleurs qui aura lieu le 23 mai 2025.

**Nathalie Thibault propose l'approbation de cette campagne de financement.**  
**C.E. 2024-2025-34**

## 12. Mesure visant à favoriser l'accès de chaque élève

ATTENDU que, conformément à l'article 8 du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées, le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve toutes contributions financières facturées aux parents relativement aux services éducatifs, au matériel d'usage personnel et aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);  
ATTENDU la Pratique de gestion du CSSMI encadrant la perception des comptes en souffrance (RF-02);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'éviter les effets de la discrimination directe ou indirecte de certains élèves pour les biens et services prévus à l'article 75.0.1 de la LIP;

Il est **proposé de mandater la direction de l'école afin de prendre les mesures suivantes**, dans l'ordre de priorité indiqué :

1. S'assurer que les frais facturés aux parents, incluant ceux proposés au conseil d'établissement pour approbation, soient le plus bas possibles;
2. Maximiser l'utilisation des mesures gouvernementales (par exemple : mesure 15230, 15186, etc.);
3. Référer les familles dans le besoin aux organismes communautaires, notamment pour acquitter les frais relatifs au matériel scolaire ou au service de garde;
4. Utiliser la procédure prévue afin d'étaler les paiements dans le temps et de moduler les frais selon la situation financière des familles concernées;
5. Inviter les familles dans le besoin à rencontrer la direction, à la suite de quoi celle-ci peut utiliser le fonds à destination spéciale (reliquat) afin d'assurer les paiements des frais pour ces élèves.

Étant entendu que la direction devra prioriser l'utilisation des sommes disponibles dans l'ordre de priorité suivant :

- i. Matériel scolaire et prêt d'équipement (à coût moindre ou sans frais);
- ii. Activités et sorties et voyages éducatifs (à l'exclusion des activités parascolaires);
- iii. Service de garde pour le dîner;
- iv. Service de garde lors des journées pédagogiques et/ou avant les cours et/ou après les cours  
(à l'exclusion des sorties lors des journées pédagogiques);

Et il est **proposé que la direction rende compte annuellement** au conseil d'établissement des montants utilisés pour aider les familles (anonymisé) dans le fonds à destination spéciale (reliquat).

**Sandra Pimparé propose l'approbation de cette mesure.**  
**C.E. 2024-2025-35**

13. Suivi – composition des classes spécialisées

Ce point est annulé.

14. Consultation des élèves 2024-2025

La direction informe les membres du conseil d'établissement que, conformément à la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement doit consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves. Pour les membres du conseil, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'établissement et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves. La direction invite donc les membres à réfléchir aux modalités qu'ils souhaitent mettre en place pour réaliser cette consultation d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025. Le point sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil.

15. Informations des membres

Représentant du comité de parents

Aucune information particulière

Représentante des enseignants

Les enseignants souhaitent informer les membres de plusieurs éléments qui favorisent la vie scolaire et l'épanouissement des élèves :

Pour l'éducation physique, il y a plusieurs activités pour les élèves:

- Les activités parascolaires (basket-ball, volley-ball et club de course)
- Les activités avec le RSEQ (cross-country, tournoi amical de volley-ball et basket-ball)
- Des certificats de participation ont été donnés aux élèves
- Les tournois amicaux de basket-ball, soccer et de frisbee (à venir) organisés par Valérie

- Une visite à nos voisins de l'école Du Mai pour s'affronter amicalement lors de parties de volley-ball
- Le Grand Défi Pierre Lavoie qui approche à grand pas
- Le mois de l'éducation physique (des activités seront planifiées et des journées thématiques en lien avec le sport)

Pour le 3e cycle, le **travail d'équipe** mis en place pour planifier, trouver des façons différentes d'enseigner et de « rejoindre » la cohorte, pour se réajuster, pour bâtir ou modifier du matériel, enseigner les stratégies est souligné.

- Visite de Jocelyn Boisvert (auteur que les élèves ont découvert à travers le roman « Les Moustiques » et des textes du cahier de français LudiQ).
- Projets de robotique animés par Karine Bélisle
- Les 6e années exploitent beaucoup la littérature jeunesse (Mois des Noirs, combat de livres) pour donner le goût de la lecture.
- Soutien à la classe : Chantal et Mélodie qui sont un gros WOW pour soutenir les élèves de 5<sup>e</sup> année

Au 1<sup>e</sup> cycle, l'animation Les mots s'animent fût un franc succès.

En général, le jeu de cachette dans l'école et le carnaval sont des événements rassembleurs très appréciés.

Le nouveau service d'aides à la classe est aussi très apprécié des groupes qui en bénéficient. Certaines éducatrices nous nomment se sentir utiles et valorisées à travers ces nouvelles fonctions.

Nous voulons aussi souligner l'implication de certains jeunes bénévoles qui s'occupent de la boutique, de la cafétéria, du comité vert, de l'animation au Carnaval et de la surveillance sur la butte. C'est réconfortant pour l'avenir de savoir qu'on a des jeunes impliqués et généreux. Notre valeur de bienveillance se transmet d'une génération à l'autre.

#### Représentante du service de garde

Nancy Laplante informe les membres qu'elle souhaite mettre en place des activités plus intellectuelles pour les élèves à l'heure du dîner l'an prochain (ex. club d'échecs). Elle mentionne aussi que la période d'inscription est en cours.

#### Représentante des employés de soutien

Avec l'arrivée du plus beau temps, les combats d'épées ont repris.

#### Direction

La direction informe les membres de la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles mise en place par le gouvernement provincial.

#### Président

Le président réitère ses remerciements aux membres pour leur engagement.

## 16. Levée de la séance

Le président, Mathieu Gagnon, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

**Manon Labonne propose la levée de l'assemblée à 19h52.**

**C.E. 2024-2025-36**

---

Mathieu Gagnon-président

---

Nathalie Morand- directrice